Conseil communal du 17 février 2026

Notes de synthèse

Séance publique

1. *ASBL CONTRAT DE RIVIERE DU SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA HAINE : PROPOSITION DE CANDIDATS :*

Il est proposé au Conseil de prendre acte de la proposition en qualité de représentants de la Ville de Saint-Ghislain, de M. BRICQ Jérémy comme membre effectif et de M. BUREAU Rudy comme membre suppléant au sein du Conseil d'Administration de l'ASBL Contrat de Rivière du Sous-Bassin Hydrographique de la Haine.

2. *CONSEILLER EN ENERGIE : RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2025 - PRISE D'ACTE :*

Il est proposé au Conseil de prendre acte du rapport d'activités annuel 2025 du Conseiller en énergie.

3. *MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N°20260032) : INSTALLATION DE CAVEAUX ET ACQUISITION DE COLUMBARIUMS, DE CAVURNES, DE CAVEAUTINS ET DE PLAQUES - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché d'installation de caveaux et d'acquisition de columbariums, de cavurnes, de caveautins et de plaques.

4. *MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20260035) : REMPLACEMENT DE LA BALAYEUSE DE VOIRIE - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché de remplacement de la balayeuse de voirie.

5. *MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20260025) : REMISE EN ETAT DE DIVERS TERRAINS DE FOOTBALL DE LA VILLE ET LA RCA - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché de la remise en état de divers terrains de football de la Ville et la RCA.

6. *MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20260025) : AMENAGEMENT DES ABORDS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA SALLE OMNISPORTS D'HAUTRAGE (M1) - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché de l'aménagement des abords et équipements sportifs de la salle omnisports d'Hautrage (M1).

7. *MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20260025) : AMENAGEMENT DE LA BUVETTE ET SONORISATION DE LA SALLE OMNISPORTS D'HAUTRAGE (M2) - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :*

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché de l'aménagement de la buvette et sonorisation de la salle omnisports d'Hautrage (M2).

Notes de synthèse

8. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20260025) : EQUIPEMENTS D'ENTRETIEN DE LA SALLE OMNISPORTS D'HAUTRAGE (M3) - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché d'équipements d'entretien de la salle omnisports d'Hautrage (M3).

9. FRAIS DE DEPLACEMENT 2026 DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS :

Il est proposé au Conseil d'autoriser :
- les Bourgmestre et Echevins à utiliser leur véhicule personnel pour effectuer des déplacements dans le cadre des attributions qui leur ont été confiées
- le remboursement des frais de déplacements de service effectués par les Bourgmestre et Echevins avec un contingent de 4 000 km.

Les remboursements des déplacements seront effectués mensuellement sur base d'une déclaration de créance et ce, pour l'année 2026.

10. FRAIS DE TELEPHONIE 2026 DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS :

Il est proposé au Conseil d'accorder, aux Bourgmestre et Echevins, le remboursement mensuel des frais de communications de service de téléphonie fixe ainsi que les frais de connexion Internet avec un maximum de 50 EUR/mois, à partir du 1er janvier 2026, sur base d'une déclaration de créance accompagnée d'un justificatif des coûts réels des communications.

11. REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'OCTROI D'UNE PRIME POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTEME D'ALARME : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement relatif à l'octroi d'une prime communale pour l'installation d'un système d'alarme électronique.

12. REGLEMENT COMMUNAL : OCTROI DE LA PRIME VELO - MODIFICATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement communal relatif à l'octroi de la prime vélo tel que modifié et annexé au dossier.

13. REGLEMENT COMMUNAL : OCTROI DE LA PRIME HABITATION - MODIFICATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement communal relatif à l'octroi de la prime habitation tel que modifié et annexé au dossier.

14. REGLEMENT COMMUNAL : OCTROI DE LA PRIME PHOTOVOLTAIQUES - MODIFICATIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement communal relatif à l'octroi de la prime pour l'installation de panneaux photovoltaïques tel que modifié et annexé au dossier.

15. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : CREATION DE CLASSES MATERNELLES :

Il est proposé au Conseil de créer, pour la période du 19 janvier au 3 juillet 2026, au niveau maternel, deux classes à mi-temps :
- une au groupe scolaire du Grand Jardin
- une au groupe scolaire Jean Rolland.

Notes de synthèse

16. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance. Il est tenu à disposition des membres du Conseil pendant toute la durée de la réunion et est considéré comme adopté et signé par le Bourgmestre ou celui qui le remplace et le Directeur général si la réunion s'écoule sans observations.

Huis clos

Notes de synthèse